



Achat Immobilier _ Taxe foncière pour surface

Par **fredferri**, le **29/08/2016** à **18:15**

Bonjour,

Je me renseigne actuellement sur un bien immobilier dont la surface loi Carez a été estimée à 125m² par une agence.

Le vendeur m'a expliqué qu'une extension avait été faite à l'époque par l'ancien propriétaire (il y a plus de 10 ans) mais le plan de la maison mentionne 80m².

La taxe foncière est de 720€ pour l'année 2015.

Si j'achète ce bien immobilier, quelle est la procédure pour être sûr de ne pas avoir de problème de rattrapage fiscal ? L'intervention d'un géomètre n'est elle pas obligatoire ?
Qu'est-ce que je risque si j'achète ce bien avec les plans actuels ?

Merci d'avance pour le savoir que vous partagez sur ce forum.

Cordialement